

Traité des maladies des yeux et des oreilles, considérées sous le rapport des quatre parties ou quatre âges de la vie de l'homme ; avec les remèdes curatifs, & les moyens propres à les préserver des accidens ; avec planches gravées en taille-douce : par M. l'Abbé Desmonceaux, pensionnaire du Roi. Tome premier [-Tome second].

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Traité des maladies des yeux et des oreilles, considérées sous le rapport des quatre parties ou quatre âges de la vie de l'homme ; avec les remèdes curatifs, & les moyens propres à les préserver des accidens ; avec planches gravées en taille-douce : par M. l'Abbé Desmonceaux, pensionnaire du Roi. Tome premier [-Tome second].

Auteur(s) : Desmonceaux, François (1734-1806)

Autre(s) auteur(s) : Adélaïde de France

Publication : A Paris, chez l'auteur, rue S.-Antoine, au coin de la rue Royale, n°137. Chez Lottin de S.-Germain, libraire-imprimeur de la ville, rue S. André-des-Arcs. N° 27. M. DCC. LXXXVI. Avec approbation, et privilège du Roi.

Description matérielle : 2 tomes (XXVI-480 p., 1 f. de pl. ; IV-497-[1bl.] p.) : ill. (gravure sur cuivre) ; in 8

Autre variante du titre : [Traité des maladies des yeux et des oreilles, considérées sous le rapport des quatre parties ou quatre âges de la vie de l'homme.]
[Traité des maladies des yeux et des oreilles.]

Graphie moderne du titre : [Traité des maladies des yeux et des oreilles, considérées sous le rapport des quatre parties ou quatre âges de la vie de l'homme ; avec les remèdes curatifs, & les moyens propres à les préserver des accidens ; avec planches gravées en taille-douce : par M. l'Abbé Desmonceaux, pensionnaire du Roi. Tome premier [-Tome second].]

Note sur le titre et les responsabilités : Citation en latin au titre : « Lux à luce pendet »

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Page de titre du tome 1 précédée d'un faux-titre Epître dédicatoire de l'auteur à Madame Adélaïde de France au tome 1. Epître dédicatoire de l'auteur au lecteur au tome 2

Approbation du 27 octobre 1785 signée Paulet. Privilège royal daté du 7 décembre 1785 signée Le Bégue. Mention au dos de la page de titre : « Avis au relieur pour le placement des planches gravées »

Note sur la publication, la production, etc. : Colphon à la fin de l'ouvrage

Note sur la description matérielle : Sig. a8, b5, A-Z8, Aa9, Bb-Gg8 ; a2, A-Z8, Aa-Hh8, Ii1
Bandeaux, fleurons et vignette au titre

Note sur les bibliographies et les index : Tables des chapitres et sections à la fin de chaque tome.

Note sur le contenu : Errata au début du tome 1 et à la fin du tome 2